



NEVOY

Entre Loire & Forêt

ETAT CIVIL 2023

NAISSANCES

LIEVIN Ezio, Ludovic, Philippe 22 février 2023
BILLON Élisabeth, Tania 1 avril 2023
DEBAS Lysée Emilie 12 avril 2023
BERNARD Layana, Mélody, Vanessa 17 avril 2023
UKA Azem, Alex, Marc 19 juin 2023
EL MESSAOUDI Nour 6 juillet 2023
MESSY Hilona, Ange 15 juillet 2023
VANG Ayann, Moua Mon 21 août 2023
BAUNÉ Elinor, Marie 26 septembre 2023
EDMONT MORIN Gabin, Didier, François 23 octobre 2023
KANNAN Lya, Nivilya 28 octobre 2023
ABARKEN Nour 20 novembre 2023

MARIAGES

FRANCKE Olivier, Aimable, Denis et WEKSTEEN Stephanie, 13 mai 2023
CLÉMENT Julien, Alexandre et BOUQUET DES CHAUX Guillemette, Marie-France, Félicité, Gersende, 19 mai 2023
GODET Mickaël, Louis, Ismaël et FLATTET Audrey, Brigitte, Odette, 24 juin 2023
LÉGÉ Loïc, René, Georges et PODEVIN Cyrielle, Marie-Ange, Marine 24 juin 2023
COLBEAU Vincent Léon Raymond et BAUCHET Catherine, Simone, Odette, 8 juillet 2023
PARADE Quentin, Bruno et CHARPENTIER Julie, 13 juillet 2023
JULLIEN Thomas, Marius, Jean et DOMINGUES Judith, 22 juillet 2023
BONARD Yohann, Lionel, Frédéric et SINIC Maryannick, Françoise, Séverine, 22 juillet 2023
DAVEAU Davy, Dominique et SUQUET Virginie, Lucette, Annick, 9 septembre 2023

PACS

RENARD Adrien, Thibault et ROUDOT Chloé, 13 juin 2023
MESSY Emmanuel, Olivier et MORILLEAU Méline, Nadine, Annie, 26 juin 2023
BOURON Joshua, Charlie et FLORET Jennifer, Mélanie, Laetitia, 7 septembre 2023
COLAS Romain, Geoffrey et SAULNIER Maud, Jeanne, Valentine, 16 octobre 2023

DECES

BORDIER Rachel Danièle 28 février 2023, Orléans
DAVID Monique Rolande Lucienne née DAGOT 16 mars 2023, Nevoiy
HOLIN Ginette Alice née DAMEZ 11 avril 2023, Nevoiy
CATHALA Jean-François, Michel 17 avril 2023, Orléans
BAULANDE Lucien, Yves, Octave 9 octobre 2023, Gien
JUBLOT Ginette, Mauricette née PEPIN 23 octobre 2023, Gien

INFOS UTILES

* **Les horaires d'ouverture de la Mairie sont les suivants :**

- Lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h45
- Jeudi de 9h à 12h

Tél. : 02 38 67 16 98

Cantine, garderie ou centre de loisirs : periscolaire@nevoiy.fr
Vie associative, salles communales, État civil, autre diffusion d'information : accueil@nevoiy.fr
Autre demande : administration@nevoiy.fr
Le maire reçoit sur rendez-vous.

CIMETIERE

Les règlements du cimetière, du columbarium, du jardin du souvenir sont affichés à l'entrée du cimetière. Ils sont disponibles sur le site internet de la commune.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :


- Du 15/11 au 31/03 : 8h-17h
- Du 01/04 au 14/11 : 8h-19h

LA MARMITE GOURMANDE TRAITEUR

Les plats cuisinés du chef sont disponibles dans le kiosque réfrigéré, 7j/7, à toute heure de la journée.
Carte quotidienne : nos plats sont affichés sur notre page [f lamarmitegien](#)


4 av. Lloyd George 45500 GIEN
02 38 31 53 47







CONSTRUCTION - RÉNOVATION
COORDINATION TOUS CORPS D'ÉTAT

J.-Christophe BENARD

 02 38 38 21 22
06 82 96 34 49

 416, ch. des Moulin-à-Vents
45500 NEVOY

 artibat.construction@hotmail.fr


SIRET 43393148200015 - 4120A



CIVOX, L'application dédiée aux collectivités

A quoi me sert l'application Civox ?

- Je m'informe sur les actualités de la commune grâce à l'onglet **'S'informer'**
- J'avertis la collectivité de tout incident grâce à l'icône **'Signaler'**
- J'active les notifications pour recevoir l'ensemble des alertes de la collectivité



Comment rester connecté à ma commune ?

- Je télécharge l'application **'Civox'** sur Android  ou IOS 
- Je sélectionne ma commune **'Nevoiy'** et je me connecte



Directeur de la publication : Jean-François DARMOIS
Rédaction, photos : Commission Communication
Mise en page et impression : Imprimerie Giennoise

Le mot du Maire

Chères Noveltaines, chers Noveltais,

2023 s'achève, 2024 nous accueille et je pourrais débiter mes propos comme l'an passé. A savoir par ces conflits aux portes de l'Europe, au Moyen Orient et dans bien d'autres pays dans le monde qui restent préoccupants et nous apportent leurs lots d'incertitude. Cependant restons positifs et regardons notre commune, notre environnement et tout ce qui nous permet de vivre sereinement à Nevoy.

Cette année 2023 est aussi l'occasion de faire le bilan de mi-mandat, de regarder les réalisations par rapport à notre feuille de route, mais également de prévoir ce qui reste à faire. En complément des réalisations depuis le début de notre mandat, qui je le rappelle avait été particulièrement difficile en raison de l'épidémie de covid 19, nous avons complété nos investissements et diminué les frais de fonctionnement de façon significative.

Hormis la salle polyvalente qui fera prochainement l'objet d'une étude spécifique de rénovation, l'éclairage de tous les bâtiments communaux a été modifié en éclairage à LED et le système de chauffage de tous ces bâtiments est maintenant piloté depuis un logiciel permettant de prendre en compte plus précisément les besoins horaires et journaliers en chauffage. Les plafonds des deux salles de restauration de la cantine scolaire ont été rabaisés pour améliorer l'isolation thermique et acoustique. Un jeu d'équilibre a été remplacé dans l'école et des jeux et mobiliers urbains ont complété les abords du city-stade. Du matériel obsolète ou usagé a été remplacé à la cantine, à la salle polyvalente, aux ateliers municipaux et aux services administratifs.

La pose de la fibre optique, tant attendue depuis plusieurs années, est pratiquement terminée. A l'exception de quelques lieux distants du réseau principal, les abonnés peuvent demander leur raccordement.

L'attention particulière portée à nos dépenses est garante du bon résultat de nos finances. Nous avons dû intervenir parfois de façon drastique sur la durée de l'éclairage public, le chauffage des bâtiments, la gestion du personnel communal mais c'est une obligation au vu des dotations d'Etat en constante diminution et aussi du fait de l'augmentation importante des coûts de l'énergie et des fluides.

Malgré ces contraintes budgétaires, félicitons la commission fleurissement, présidée par Jean-Michel, et aidée des agents des espaces verts pour l'obtention de la première fleur attribuée à notre commune. C'est mérité, il faudra maintenant persévérer pour maintenir cette distinction.

La voirie est de compétence intercommunale, cependant nous portons une attention de tous les jours à son état. Il est difficile vu les sommes nécessaires d'avoir un réseau parfait, mais nos demandes d'intervention sont prises en compte et les entretiens annuels efficaces. Le point noir reste le chemin de la Germinière, inscrit au plan pluriannuel de réfection de la CdCG. Je remercie la Communauté des communes Giennoises pour l'aide et le soutien qu'elle nous apporte dans les compétences qui lui sont dévolues.

Notre projet principal à venir est la rénovation de la salle polyvalente. Bien qu'elle semble encore en état, elle se dégrade et il est nécessaire d'intervenir maintenant. Nous avons répondu à l'appel à projets de l'Etat pour bénéficier d'un soutien en ingénierie pour ces travaux.

Je souhaite vous évoquer deux problèmes qui me tiennent motivé pour essayer de trouver des solutions. Le premier concerne les incivilités que nous subissons tous de la part

d'une minorité irresponsable et ingérable.

Ces dépôts sauvages, dégradations, non-respect du code de la route, manque de discernement, manque de respect envers le personnel communal et qui ne pensent qu'à leur intérêt particulier en oubliant que nous vivons en collectivité, me

révolte. Je pense que, comme dans d'autres communes, il va falloir maintenant oublier la médiation et sévir.

Le deuxième sujet que je ne peux omettre concerne les rassemblements des gens du voyage. L'an passé, nous avons subi un rassemblement qualifié d'exceptionnel, or au printemps de cette année 2023 le nombre de pèlerins et de caravanes a été encore plus important. Les débordements, l'insalubrité etc. ont dépassé tout entendement. La médiatisation de l'événement et l'acte, certes répréhensible mais compréhensible, d'un administré ont, je le pense, permis à nos institutions de prendre conscience du risque à autoriser le rassemblement de septembre à Nevoy et de le diriger en Moselle. Sachez que depuis le mois de mai je n'ai de cesse d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour limiter ces rassemblements. Je suis, dans cette démarche, accompagné de l'équipe municipale et soutenu par le Président de la CdCG et son équipe, des parlementaires du Loiret, du Président du Conseil Départemental.

Je souhaite maintenant remercier toutes celles et ceux qui dynamisent et font vivre notre commune. Ce sont les commerçants, les artisans, les acteurs d'activités indépendantes, les agriculteurs, nous avons besoin d'eux, ne les oublions pas. Je remercie également toutes les associations Noveltaines qui par leur engagement animent tout au long de l'année notre village. Certaines se sont restructurées, d'autres se sont regroupées et la réussite est au bout, continuez sur cette lancée. Je n'oublie pas non plus nos enseignants, merci de votre engagement à l'éducation des enfants répartis dans cinq classes et de vos participations aux cérémonies commémoratives.

J'apporte une mention particulière à tout le personnel communal, qu'il soit administratif, de restauration, scolaire et périscolaire ou bien technique. Chacune et chacun dans son domaine professionnel a su tout au long de l'année faire preuve de compétence, d'organisation et de réactivité. Qu'ils en soient tous remerciés.

Je terminerai par celles et ceux qui m'accompagnent dans ce conseil municipal, merci à vous adjointes, adjoint, conseillères et conseillers de votre soutien et faisons en sorte que notre deuxième partie de mandat soit une réussite pour Nevoy. Profitons des fêtes de fin d'année, que ce soit en famille ou entre amis, et ayons une pensée pour celles et ceux qui n'auront pas ou ne pourront pas avoir cette possibilité de se réunir. Vous êtes conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle polyvalente, mais attention, cette année ce sera à **18h30 le samedi 6 janvier 2024**.

A toutes et à tous, je souhaite une excellente année 2024.

Bien amicalement.

Jean-François DARMOIS



BUDGET COMMUNAL

investissements 2023

RÉALISATIONS	DÉPENSES		SUBVENTION	
	H.T.	T.T.C.	Département	Etat
Modernisation de l'éclairage fluorescent des bâtiments publics par l'installation de tubes LED	35 501,76 €	42 602,11 €	0,00 €	16 300,00 €
SOUS-TOTAL	35 501,76 €	42 602,11 €	0,00 €	16 300,00 €
Acquisition d'une autolaveuse tractée pour la salle polyvalente	5 120,13 €	6 144,16 €	2 560,00 €	0,00 €
Acquisition d'un fourneau électrique pour la salle polyvalente et cantine	8 105,20 €	9 726,24 €	3 211,00 €	0,00 €
Acquisition mobilier urbain	5 911,49 €	7 093,79 €	2 955,00 €	0,00 €
Acquisition d'un jeu d'équilibre pour l'école	4 823,80 €	5 788,56 €	2 411,00 €	0,00 €
Faux-plafond restaurant scolaire	11 702,12 €	14 042,54 €		
3 vestiaires, 3 coffres et 1 panneau d'affichage cantine	1 148,50 €	1 378,20 €		
Matériels informatiques mairie	521,00 €	625,20 €		
Un ordinateur portable et une imprimante garderie	780,50 €	936,60 €		
Une tronçonneuse	477,94 €	573,53 €		
Nettoyeur haute pression	910,52 €	1 092,62 €		
2 bouches incendie	5 052,60 €	6 063,55 €		
Bureau accueil mairie	845,71 €	1 014,85 €		
SOUS-TOTAL	45 399,51 €	54 479,84 €	11 137,00 €	0,00 €
TOTAL	80 901,27 €	97 081,95 €	11 137,00 €	16 300,00 €
			27 437,00 €	

Projets subventionnés à hauteur de 46%

FCTVA 16,404% = 15 759€

TROMBINOSCOPE

Voici une présentation des différents élus.



Je me suis installée à Nevoy en 2005 et je suis devenue conseillère municipale en 2014, il s'agit donc de mon deuxième mandat. Cet investissement m'a permis de mieux connaître ma commune et ses habitants, de m'engager dans la vie de ma commune et de contribuer à son développement. C'est également une expérience enrichissante sur le plan personnel.

Séverine Masson

Agriculteur de 32 ans à Arcole depuis le 1er novembre 2015, je suis la sixième génération de la famille en polyculture bovins allaitants. En 2020, j'ai eu le plaisir d'intégrer le conseil municipal. Ce statut me permet de m'investir au sein de la commune. Je représente la commission travaux, chemins, voiries et fossés. Pouvoir échanger avec les habitants sur le fonctionnement de la commune et en débattre avec le conseil municipal est un plaisir. Etre élu est un enrichissement quotidien.



Tony Bezy



Avec mon conjoint, nous sommes installés à Nevoy en 2018, suite à la reprise de l'exploitation de M. Jublot. Sollicitée pour les municipales 2020/2026, il me paraissait logique de relever le défi pour mieux connaître cette charmante commune. Je participe aux commissions Fleurissement et Travaux. A mi-mandat, la fonction de conseillère m'a permis de découvrir le fonctionnement d'une mairie, et de rencontrer les habitants de Nevoy.

Chloé Baudoin

CCAS

Qu'est-ce qu'un CCAS ? Quelles sont ses missions ?

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes en difficultés financières et/ou fragilisées socialement. Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le CCAS est organisé de la façon suivante :

- Un président : le maire de la commune
- Un conseil d'administration : celui-ci est formé d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de



l'action sociale

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Sa compétence se limite donc au seul territoire de Nevoy. Le CCAS est le meilleur outil de la municipalité pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit.

Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants, par exemple. Si vous êtes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale de votre lieu de résidence peut vous aider.

En prenant rendez-vous à la mairie (**02 38 67 16 98**), votre interlocuteur saura :

- Identifier et qualifier votre demande d'aide
- Vous aider à compléter vos démarches administratives pour obtenir ces aides
- Vous orienter vers les services et professionnels compétents

Par ailleurs, votre CCAS est à l'initiative d'actions sociales locales :

- > Pour nos aînés de plus de 75 ans, au choix de chacun : repas partagé (organisé le samedi 7 octobre dernier au restaurant « la Marmite » à Gien) ou colis en fin d'année, confectionné par nos épiciers « Au petit marché » (Cette année colis apéro dinatoire !)
- > Aides financières (sous conditions de ressources)
- > Conseils aux personnes en difficultés
- > Accompagnement dans la consti-



tution de dossiers

- > Mise en place du portage de repas à domicile
- > Prise en charge de l'installation du dispositif de télé-assistance (sans condition de ressource)
- > Orientation des séniors vers différents services notamment le CLIC (Centre Local Information et de Coordination). Le CLIC s'adresse spécifiquement aux plus de 60 ans. Il est apte à informer, orienter et accompagner dans le montage des plans d'aide. Il joue également un rôle principal dans la coordination des professionnels intervenant dans le cadre des services (**Tél 02 38 38 37 51**)

Si vous êtes dans une situation particulièrement précaire ou complexe, un travailleur social prendra alors votre dossier en charge afin de déterminer les solutions potentielles.

De plus, FRANCE SERVICES peut vous recevoir pour toutes démarches administratives complexes (10 rue des Tulipes, à Gien-à proximité du supermarché Carrefour-. Prendre rendez-vous au (**Tél 02 38 37 11 36**)

Tous nos remerciements au « Lion's Club » qui nous a remis un chèque de 1000€ provenant de la vente des tulipes !



Ces aides que les Français ne réclament pas

Alors qu'ils y ont droit, les Français boudent certaines primes ou prestations sociales. A l'heure de l'inflation galopante, ne serait-ce pas le moment de s'y intéresser ? Voici les conditions d'obtention :

L'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées)

Avoir plus de 65 ans, percevoir une pension inférieure à 961 euros par mois, 1492 euros pour un couple et résider en France pendant plus de six mois au cours de l'année civile du versement.

À qui s'adresser ? à votre caisse de retraites.

L'AAEH (allocation éducation enfant handicapé)

Avoir un enfant handicapé de moins de 20 ans, ayant un taux d'incapacité d'au moins 80%.

Nous ne pouvons ignorer le sujet des violences à l'égard des femmes ; c'est une vraie question de société. L'en-semble des dispositifs visant à protéger les femmes vic-times de violence sont actifs et doivent être mieux connus des victimes et de leur entourage.

*Vous êtes dans une situation de danger immédiat ?
Appelez le 17 ou envoyez un sms au 114.
Besoin d'une écoute ?
Appelez le 3919
Besoin de faire un signalement anonyme ? rendez vous sur arre-tonslesviolences.gouv.fr*

À qui s'adresser ? à la Maison pour les personnes handica-pées de votre département.

L'APA (allocation personnalisée d'auto-nomie)

Avoir plus de 60 ans et subir une perte d'autonomie.

À qui s'adresser ? à votre dé-partement.

La CSS (complémentaire santé solidaire)

Il faut avoir moins de 9 203 euros de revenu annuel ou 13 805 euros pour un couple.

À qui s'adresser ? à votre caisse d'assurance maladie.



Plan canicule



Le CCAS tient le registre « canicule », qui permet de recenser les personnes souhaitant se faire aider en cas d'épisodes caniculaires. Ce service est gratuit et confidentiel. L'inscription doit être réalisée à la mairie (Tél 02 38 67 16 98) par la personne concernée (ou son représentant légal) ou par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle)

Trois catégories de personnes peuvent être enregistrées à condition qu'elles résident à leur domicile :

- Personnes les plus fragiles de plus de 65 ans
- Personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Personnes adultes handicapées

Quand se déclenche le « plan canicule » ?

Chaque année, du 1er juin au 15 septembre, le niveau 1 est automatiquement déclenché par les autorités.

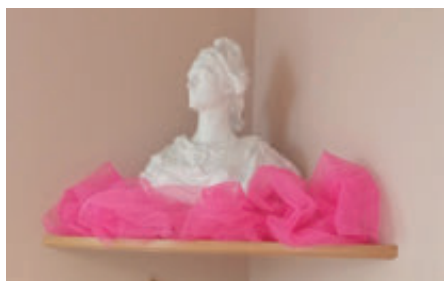
Comment savoir si on est en « plan canicule » ?

Le registre canicule est activé au niveau 3 : ce niveau correspond à une période de chaleur intense (34 degrés en moyenne) avec des températures nocturnes se maintenant au-dessus des 20 degrés en moyenne, sur plus de trois jours consécutifs.

Les alertes sont répétées dans les médias (bulletins météo notamment)

Octobre Rose

Créé en 1994, Octobre Rose est un rendez-vous annuel autour de la sensibilisation du cancer du sein. Comme chaque année, notre commune, la mairie et la mare se sont habillées de rose.



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La Communauté des Communes Giennesoises met en place deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui sont déployées sur les 11 communes de la Communauté des Communes Giennesoises.

L'OPAH permet de soutenir et d'apporter aux habitants des aides sur des aspects techniques et financiers de leurs projets de travaux de rénovation énergétique de leur habitation sous forme de subventions.

L'OPAH s'adresse aux propriétaires occupants sous condition de ressources, aux propriétaires

baillleurs sous condition de conventionnement des loyers pour une durée de 6 ans, ainsi qu'aux parties communes des copropriétés occupées par des propriétaires occupants.

Ces subventions peuvent atteindre jusqu'à 60% du montant des travaux.

Les OPAH débutent le 1er septembre 2023 pour une durée de 5 ans.

Cet accompagnement est offert par la Communauté des Communes Giennesoises et ouvert à tout propriétaire du territoire.



Pour plus d'informations :
opah@cc-giennesoises.fr
 02 38 29 32 88
legiennois.fr



Fleurissement

Comme tous les ans, la commission fleurissement et les élus se sont réunis le mardi 21 novembre dernier afin de récompenser les administrés pour leur investissement au cours de cette année, maisons fleuries, parcs et jardins potagers.

2023, une année moins caniculaire, ce qui nous a permis de maintenir un fleurissement à un bon niveau et qui a été très apprécié par nos concitoyens.

Avec de la ténacité, la commune de Nevoy a obtenu la 1^{ère} fleur au palmarès 2023 du « Label national des Villes et Villages Fleuris ». Le panneau nous a été remis le 22 décembre dernier à Orléans.

Cette réussite, nous la devons à nos aménagements sur le territoire de la commune tels que le city-stade, les Marais, le cimetière fleuri, etc... ces derniers ont été très appréciés par la commission régionale. Mais surtout à l'implication des agents aux espaces verts et tout particulièrement une mention pour Johan.

Plusieurs projets pour l'année à venir : tentatives d'engazonnement au cimetière, poursuite de notre engagement pour un fauchage raisonné de nos routes et installation de récupérateurs d'eau de pluie.

Nous ferons notre maximum pour maintenir le label susvisé, malheureusement nous sommes tributaires des aléas climatiques et notre planète est en souffrance...

Nous restons optimistes pour 2024 !

Comment se protéger contre les cambriolages



Pour commencer, plus de 80% des cambriolages ont lieu en plein jour.

Soyez prudent car les beaux jours et les périodes de vacances sont propices aux vols et cambriolages. Pour limiter les risques, ne claquez jamais votre porte sans la fermer à clé, fermez les fenêtres durant vos absences, équipez-vous d'une alarme et ne cachez pas vos clés dans des « cachettes » classiques. Par mesure d'anticipation prenez vos objets de valeur en photo (hifi, meubles, tableaux, ect) et notez le numéro de série si possible. Pensez également à ranger ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit (et code confidentiel), bijoux, ...

Lors de vos absences (vacances), utilisez un programmateur pour allumer régulièrement des appareils électriques.

Si vous vous absentez pendant les mois de juillet ou août, demandez aux services de gendarmerie de surveiller votre domicile lors de leurs patrouilles quotidiennes.

N'ouvrez pas à n'importe qui et méfiez-vous des uniformes. Exigez que l'on vous glisse une carte professionnelle sous la porte et n'hésitez pas à téléphoner à l'organisme pour vérifier. Dans le doute, n'ouvrez pas !

Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne cherchez pas à ranger ou déplacer certains objets. Appelez directement la gendarmerie de votre domicile : **17**

Soyez des voisins vigilants en signalant les comportements que vous jugeriez suspects, en informant la gendarmerie. La description des suspects et du véhicule utilisé nous intéressent (immatriculation, couleur, modèle).

Déclaration des meublés de tourisme

Vous êtes propriétaire d'un meublé de tourisme ou de chambres d'hôtes ?

Pensez à déclarer vos hébergements sur www.declaloc.fr

La déclaration en ligne vous permettra de faciliter vos démarches obligatoires.

Pour plus d'informations sur la Taxe de séjour, rendez-vous sur <https://giennoises.taxesejour.fr/>



Que faire face aux courriels à caractère frauduleux ?

Vous recevez des courriels qui suscitent votre inquiétude :

- Ils semblent provenir d'EDF, de votre banque, de votre opérateur téléphonique, des impôts, de la sécurité sociale dont ils adoptent les logos.
 - Très souvent, on vous annonce une bonne nouvelle : un « trop-perçu », un « remboursement »...
 - On peut aussi vous alarmer : « vos coordonnées ont été perdues... » il faut donc que vous les « fournissiez à nouveau »
 - Parfois, c'est un ami, un membre de votre famille ou une connaissance qui serait soit disant « en difficulté à l'étranger » et qui « aurait besoin de votre numéro de carte bancaire pour effectuer un retrait d'argent »...
 - On vous demande alors de transmettre des données personnelles : votre numéro de carte bancaire, de compte bancaire, de carte vitale... afin de procéder à un virement.
- Tout cela est parfaitement illégal et frauduleux. Ces entreprises ou services publics effectuent logiquement leurs démarches officielles par courrier papier.



Ne répondez pas, ne vous justifiez en rien, ne donnez aucun renseignement. Ne transmettez jamais vos coordonnées bancaires. Adoptez le bon réflexe : SUPPRIMEZ CES MESSAGES !

Que faire face au démarchage à domicile ?

N'ouvrez qu'aux personnes que vous connaissez. Ne signez aucun contrat sans vous donner le temps de la réflexion. Le cas échéant, sachez que vous avez un délai de rétractation. Ne pas hésiter à porter plainte car au délit de démarchage illégal à domicile s'ajoute celui d'abus de faiblesse pour les personnes âgées.

Téléphone, internet, démarchage à domicile : VIGILANCE !
En cas de doute, CONTACTEZ UNE PERSONNE DE CONFIANCE.

DANGER : amaqes « Projet rénovation énergétique »

Quelques règles d'or pour les éviter

- Le démarchage téléphonique pour de la rénovation énergétique (isolation, panneaux solaires, bilan énergétique de votre logement...) est strictement interdit par la loi.
- Aucune administration ne vous démarchera pour les travaux.
- Prenez garde aux tarifs trop alléchants (les offres à 1€ n'existent

plus) et aux acomptes trop élevés.

- Evitez les entreprises qui proposent un prêt pour financer les travaux. Demandez l'éco-prêt à taux zéro à votre banque.
- Effacez tout mail à ce sujet, sans y répondre.
- Ne laissez personne entrer dans votre domicile, pour ce motif ou toute autre raison (installer la fibre, vérifier la présence de parasites dans votre charpente, par exemple).

les foires ou salons : vous ne pourrez pas vous rétracter.

Un outil contre l'usurpation d'identité :

Filigrane.beta.gouv.fr
 Louer un véhicule, constituer son dossier pour un bail, demander une aide financière... sont autant de démarches qui nécessitent de joindre une copie de sa pièce d'identité ou de son passeport. Afin d'éviter tout usage détourné, le gouvernement a lancé une plateforme en ligne qui vous permet d'y ajouter un filigrane : « document exclusivement destiné à... »
 Ce nouveau service est totalement gratuit. Les documents que vous y téléchargerez ne seront pas conservés.

- Ne partagez jamais vos informations personnelles ou fiscales au risque que l'on usurpe et utilise votre identité pour de multiples motifs.
- Evitez de signer un contrat sur



BILAN FINANCIER CANTINE-GARDERIE 2022-2023

La cantine

DÉPENSES

Alimentation
33 414.39 Euros

Frais de fonctionnement
80 093.49 Euros

Total des dépenses
113 507.88 Euros

RECETTES

Facturation des repas servis
34 704.60 Euros

Total des recettes
34 704.60 Euros

Nombre de repas servis
9 058 repas

RESTE A CHARGE
(recettes-dépenses
hors invest.)
78 803.28 EUROS



Prix de revient d'un repas toutes charges comprises 12.53 EUROS
Prix de revient d'un repas sans charges 3.83 EUROS

REPAS CANTINE

Prix de vente du repas par enfant 3.80 EUROS
Reste à charge à la collectivité 8.73 EUROS

FINANCEMENT COMMUNE 69.43 %

La garderie

Frais de fonctionnement
31 257.25 Euros

Facturation familles
12 759.00 Euros

Prestations de service CAF
8 242.11 Euros

Total des recettes
21 001.00 Euros

FINANCEMENT COMMUNE 32.81 %

RESTE A CHARGE (recettes-dépenses)
10 256.14 EUROS





Centre de loisirs

Bonjour à tous !!

Le centre de loisirs de Nevoy se porte toujours à merveille.

Cette année, pendant les différentes périodes d'ouverture, nous avons fait :

- Une sortie au château de la Bussière avec un super pique-nique préparé par Florence,

- des activités manuelles afin de décorer le nouveau centre de loisirs situé à la salle de sport, rue des artisans,

- du sport avec de la motricité et des jeux sportifs,

- du rire avec le cinéma (nouvelle salle de Gien) et le CINEVOY (cinéma à Nevoy),

et tous pleins d'autres projets que vous pouvez venir découvrir avec nous pour cette nouvelle année.

N'hésitez à venir découvrir le centre de loisirs et ses animateurs composé de :

- Charline et Hélène : animatrices des mercredis et petites vacances

- Maxime : animateur des mercredis et petites vacances

- Florence : qui nous cuisine les bons petits plats et les goûters

- Amélie : directrice et animatrice à l'année

TAXI NEVOY

Bruno SARRON

NEVOY-GIEN
CHATILLON-SUR-LOIRE

3 TAXIS ET 1 MINIBUS
8 PLACES CLIMATISÉES

*Toutes distances, gares, aéroports,
transport de malades assis*

Port. 06 77 25 59 81
Tél. 02 38 67 19 23

416, impasse des Bourassins
45500 NEVOY

SIRET 481 533 677 00011 Imp. Centrale 45500 Gien

Ouverture du centre :

Mercredi : 7h-18h30

Petites vacances et Juillet : 7h30-18h

Comment s'inscrire

Pour les mercredis : uniquement le mercredi de 7h à 18h15 auprès des animateurs au centre (envoyez un message avant de venir pour qu'on puisse être disponible pour vous recevoir)

Petites vacances et Juillet : inscriptions uniquement auprès d'Amélie (info affichée à la garderie/cantine/école + site internet de la mairie)

Nous vous souhaitons à tous une très belle et heureuse année 2024 !!!!

Journées couleurs chez les petits

On a joué avec les ballons qui décorent la classe. On s'habille avec des vêtements de la couleur de la journée. On a fait de la peinture comme Vincent Van Gogh et Yves Klein. On amène des objets. On les montre aux copains. Maitresse les accroche pour faire le musée des couleurs.

La prochaine fois, ce sera la journée verte. Nous vous souhaitons de belles journées pleines de couleurs.



La classe des petites sections.



Le sport

Tous les jeudis matin, nous pratiquons du sport avec Arnaud et le maître. L'athlétisme contient des sauts, des courses et des lancers. Nous avons essayé le saut à la perche et le saut en longueur. Nous trottons de plus en plus longtemps. Nous avons effectué des courses de relais et de vitesse. Arnaud nous a appris à lancer le poids, le disque, le vortex puis le javelot. Le maître nous a permis de découvrir le rugby. Nous apprenons quelques règles en jouant. Nous avons noté les scores des matchs de la coupe du monde.

Timéo, Matéo et Ewan, CM1.



La coupe du monde de rugby

Le rugby est un sport collectif qui se joue avec des équipes de quinze joueurs. L'Afrique du Sud a gagné la coupe du monde 2023 qui se déroulait en France. La finale s'est déroulée contre la Nouvelle-Zélande. Des analyses pour rechercher des produits dopants interdits ont été réalisées. Le meilleur joueur du monde en 2021 est français. Il s'agit d'Antoine Dupont. C'est le capitaine de l'équipe de France. Nous avons suivi ce tournoi et pratiqué un peu. Il faut toujours passer le ballon à un équipier qui est derrière sinon il y a en-avant et c'est une faute.



Idir, Raphaël, Emrys et Noham en CM1.

La bibliothèque

Avec l'école, les élèves choisissent un livre le mardi à la bibliothèque de Nevoy. Ils l'enregistrent avant de l'emmener chez eux pour 2 semaines. Ils l'empruntent gratuitement. Les gens de la bibliothèque sont gentils.

Tout le monde peut aller à la bibliothèque. On doit être polis, on doit chuchoter et surtout ne pas crier.

Nathan, Lily, Iliana et Jade en CM1.

Le harcèlement

Nous avons trouvé dans le dictionnaire, la définition du verbe harceler que nous écrivons maintenant, la voici : « tourmenter ou importuner sans arrêt ».

Le harcèlement est interdit dans toute l'Europe. Mais un protocole du nom de Phare nous protège. Le harcèlement scolaire peut valoir une grosse punition. On peut aller en prison pour cause de harcèlement.

Sacha, Mathéis, Hugo et Gabin F en CE2.

Les élections

Nous avons participé aux élections des délégués de l'école. Nous espérions que la liste pour laquelle nous avons voté serait élue. Ce sont les « Vrais Boss » qui ont été élus délégués. Il s'agit de Louna, Karolina, Léonie, Mélina et Ylenzo. Pour voter, nous sommes allés dans la salle informatique. Les CM2 nous ont expliqué. Nous avons pris les bulletins de vote, rouge, jaune, vert et bleu puis seul dans l'isoloir, nous avons glissé un seul bulletin de vote dans l'enveloppe. Nous avons jeté les autres. Ensuite, nous avons posé notre vote dans l'urne.

Léo, Emma, Ruben et Ema, en CE2.

La coopération

Le matin, nous commençons la journée par un exercice de l'agenda sur la coopération. C'est par exemple avoir un camarade durant la journée pour aider quand on n'arrive pas à un travail. On peut aussi apprendre à mieux se connaître en parlant à deux de ce que l'on aime.

La coopération c'est se prêter un stylo, une colle, des ciseaux, faire attention à l'autre, etc.

Gabin S, Clémence, Erwan et Mahoya en CE2.

Le théâtre

Tous les jeudis, on pratique le théâtre avec Sabine à la salle polyvalente. Cette activité nous permet de nous exprimer et de rigoler. Sabine nous dit des chiffres, des lettres et des titres puis quand elle tape dans ses mains, on s'arrête puis elle annonce la lettre ou le chiffre et on prend la position qu'elle nous a demandée. On constitue aussi des petits groupes de quatre ou cinq pour inventer des histoires. Mais avant Sabine nous impose des contraintes. Puis à la fin elle nous propose une pause réflexive sur notre séance. Ce que nous avons aimé ou pas.

Anaë en CE2 et Ambre, Camélia en CM1.

La pollution et le respect de la nature

Tous les jeudis quand notre classe va faire du sport au city stade, on trouve des déchets par terre.

On trouve qu'il y a de plus en plus de pollution à Nevoy et c'est très dangereux pour notre planète et pour les animaux.

Les déchets vont dans la mer et les animaux marins peuvent les manger. Ça les rend malades et ça les tue !

Les chewing-gums peuvent coller sur les pattes des animaux ou sur leurs poils. Il y a des poubelles et il faut les

utiliser !

Nous en avons marre de ramasser des déchets et on aimerait ne plus en voir par terre. Merci pour notre nature qui est vivante et fragile !

Les CP/CE1

Les ateliers sportifs des « Virades de l'espoir », mis en place et encadrés par les CM2



Texte des GS (transcrit par l'enseignante) : nous sommes partis à la salle polyvalente et en arrivant

les CM2 étaient en train d'installer les ateliers. Ensuite nous avons fait les équipes et nous avons commencé les ateliers. Toutes les classes sont mélangées.

Les CM2 expliquent ce qu'il faut faire.

Voici les noms des ateliers : le parcours avec une pince sur le nez et une paille dans la bouche, la motricité sur une poutre et un trampoline, la course des vélos, le remplissage du seau, l'athlétisme (des sauts), la chaise musicale, le football, le film avec le maître. Nous avons de la chance, nous ne sommes pas malades, nous respirons bien. Pendant les ateliers nous avons essayé de comprendre comment respirent les enfants qui ont la mucoviscidose et nous avons donné un peu de notre souffle à des enfants qui en ont moins que nous. C'est le miracle de l'espoir.



Futurs collégiens

C'est à la Mairie que 14 élèves du CM2 avaient rendez-vous le mardi 4 Juillet pour la remise d'un dictionnaire, d'un atlas ou d'une calculatrice.

La remise de ces cadeaux marque une étape importante dans la vie de ces élèves qui se préparent à franchir le cap du collège.

Ces cadeaux deviendront des compagnons de route

indispensables pour les aider à s'épanouir dans leur nouvel environnement éducatif. Grâce à ces outils ils pourront enrichir leur vocabulaire, approfondir leurs connaissances et se familiariser avec les codes d'apprentissage au collège.

Nous leur souhaitons à toutes et à tous une belle année scolaire.

Le conseil municipal.

HOMMAGE AUX PROFESSEURS Dominique BERNARD et Samuel PATY

Un moment de recueillement a été organisé le lundi 16 octobre 2023 à 14 heures devant l'école en mémoire à Dominique BERNARD et Samuel PATY. Une minute de silence a été marquée en hommage à ces 2 professeurs victimes d'actes de terrorisme. Accompagnés à la guitare par un intervenant musical, les élèves de l'école ont chanté la chanson de Jean-Jacques Goldman « Il changeait la vie ».

Un moment très fort en émotion !



DROUET & FILS

à votre service depuis 1990

FABRICANT

MENUISERIES
ALU & PVC

FENÊTRES
PORTES
VOLETS
PORTAILS
SERRURERIE
STORES
VÉRANDAS
PERGOLAS
CLÔTURES
ALARMES
AUTOMATISME

INSTALLATEUR

46 route de Bourges – 45500 POILLY-LEZ-GIEN / 02.38.67.71.69
secretariat.drouetfils@orange.fr / www.menuiserie-pvc-aluminium-gien-45.fr

Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12

Avant 3 ans

L'enfant a besoin de construire ses repères spatiaux et temporels

Jouez, parlez, arrêtez la télé

De 3 à 6 ans

L'enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels

Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille

De 6 à 9 ans

L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

Créez avec les écrans, expliquez-lui internet

De 9 à 12 ans

L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges

Après 12 ans

L'enfant commence à s'arracher des repères familiaux

Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

“ J'ai imaginé les repères 3-6-9-12 - comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. ” Serge Tisseron

3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir; Ed. érès

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Une vie en collectivité nécessite de la part de chacun et de tous, le respect des règles et des individus. Le respect de règles simples concourt à un climat plus serein dans son village.



Respectons l'environnement

Ne jetons rien en dehors des sacs poubelles, procédons au tri collectif, sachons nous rendre aux déchèteries. Rentrions nos poubelles dès le lendemain du ramassage.

L'abandon des déchets est une infraction pénalement sanctionnée, régie par l'article L.541.3 du code de l'environnement. Les sanctions financières peuvent aller jusqu'à 75000 euros et les sanctions pénales jusqu'à 2 ans de prison.

Entretienons nos terrains

Situés à l'intérieur d'une zone d'habitation : « Le maire est tenu de faire respecter l'obligation d'entretien et la sécurisation des terrains privés, dès lors qu'il existe un risque pour le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique ». Le propriétaire d'un terrain privé, non entretenu, situé à l'intérieur d'une zone d'habitation, peut être mis en demeure !



Ne laissons pas divaguer NOS CHIENS qui peuvent provoquer des accidents (tout chien errant sur la voie publique peut être capturé et conduit à la SPA). Le propriétaire, directement tenu responsable engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chien et s'expose à des risques financiers et des poursuites.



Respectons la propreté de la voirie

Et n'oublions pas de signaler tout problème à ce sujet. L'entretien des routes et fossés est un investissement important pour la commune.

Respectons la tranquillité des voisins

et des riverains à certains moments de la journée (nuisances sonores). La réglementation prévoit que, pour les travaux de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage,

les horaires doivent être les suivants :
 8h30-12h et 14h-19h du lundi au vendredi
 9h-12h et 14h-19h le samedi
 10h-12h le dimanche et jours fériés



TAPAGE NOCTURNE

Le tapage nocturne est constaté lorsqu'un bruit répétitif, intensif, qui dure dans le temps, intervient entre 22h et 7h. Il peut être causé par :

- des individus (cri, chant, ...)
- des bruits de machines (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, ...)
- des animaux domestiques (abolements...)

En journée, le bruit peut également causer un trouble anormal de voisinage et être considéré comme une nuisance dans certains cas.

Il est recommandé d'engager des démarches amiables avant de faire appel à la Gendarmerie pour faire constater le trouble.

SMICTOM : ce qu'il faut savoir

ORDURES MÉNAGÈRES

Quelques règles importantes :

- sortir les déchets la veille au soir du jour de collecte ou avant midi pour les collectes de l'après-midi ;
- les sacs ou bacs doivent être largement visibles ;
- jours de l'année où les déchets ne sont pas collectés : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre. Les déchets potentiellement contaminés par le virus de la COVID-19 (masques, gants, lingettes...) sont à enfermer soigneusement dans des sacs d'ordures ménagères.



A partir du 01/01/2025, la collecte des ordures ménagères sera modifiée. Des bacs vous seront distribués courant 2024, et le nouveau principe de ramassage vous sera communiqué.

DÉCHÈTERIES

Ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



ILLIWAP : UNE APPLICATION QUI VOUS ALERTE

Vous recevez en temps réel de nombreuses informations sur la collecte (jours de rattrapage, jour de collecte des encombrants, les incidents de collecte...)

Téléchargez l'appli depuis votre smartphone, recherchez SMICTOM du Giennois dans la barre de recherche, appuyez sur suivre et recevez toutes les informations.

Les haies : rappel de la réglementation applicable en matière de coupe et d'arrachage

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 juillet.

Taille des haies, attention aux dates !

A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet

(arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

Les contrevenants sont passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 150000 euros d'amende pour atteinte à la conservation d'espèces animales non domestiques et pour destruction de leur habitat, sans préjudice d'éventuelles retenues au titre de la conditionnalité sur les aides de la Politique Agricole Commune.

La police de l'environnement (les agents de la DDT et de l'Office Français de la Biodiversité) est en charge de la constatation des infractions de ce type.

Quelle réglementation pour ma haie ?

Je projette d'arracher ma haie, au préalable je m'informe de la réglementation en vigueur

Je suis personne physique ou morale, je dois respecter le droit commun

Je suis exploitant agricole, je dois respecter le droit commun et la PAC

Je respecte le droit commun	
Je me renseigne auprès de ma mairie ou de mon intercommunalité, pour savoir si je suis :	
<p>Au titre du code du patrimoine Situé sur un site patrimonial remarquable ou classé au titre des monuments historiques : Demande préalable à faire auprès du service urbanisme de la commune ou de l'intercommunalité (avis de FABF peut-être requis).</p> <p>Au titre du code de la santé publique Situé sur un périmètre de protection de captage d'eau potable : Certains travaux sont réglementés par la Déclaration d'Utilité Publique.</p>	<p>Au titre du code de l'urbanisme Sur une zone où des éléments du paysage sont protégés au sein du PLU(i) ou sous des articles L.151-25 et 26 du code de l'urbanisme : Déclaration préalable en mairie (suivant les prescriptions du règlement écrit du document d'urbanisme).</p> <p>Situé sur un espace boisé classé (Document d'urbanisme) : Destruction interdite (renseignement en mairie). Retrouvez les enjeux environnementaux sur le cartographie interactive.</p>
Je me renseigne auprès de la DDT de l'Oise, pour savoir si je suis :	
<p>Au titre du code de l'environnement S'il existe un arrêté préfectoral de protection de biotope : Tous travaux cités dans l'arrêté préfectoral sont interdits. Si une espèce protégée est présente, sa période de nidification ou, si un habitat d'espèces protégées existe : Possibilité de faire une demande de dérogation de destruction des « espèces protégées » auprès de la DDT. Plus d'information ☎ Renseignement : ddt.oise@oise.gouv.fr - 03 44 46 30 47</p>	<p>Mes obligations si j'arrache une haie : Soumis à dépôt de dossier de déclaration ou d'autorisation auprès de la DDT. Plus d'information ☎ Renseignement : ddt.oise@oise.gouv.fr - 03 44 46 30 47</p> <p>Si je suis en sites Natura 2000 : Obligation de dépôt d'un formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000 instruit par la DDT. Plus d'information ☎ Renseignement : ddt.oise@oise.gouv.fr - 03 44 46 30 47</p>
Je respecte la conditionnalité de la PAC	
<p>Toutes les haies d'une largeur inférieure ou égale à sa mètres en tout point de la haie au sein d'unilat et qui sont à la disposition de l'agriculteur (dont il a la qualité) doivent être maintenues. Éligible aux aides de la PAC : la surface sur laquelle une haie est implantée permet l'activation des droits à paiement de base (DPB) et le paiement des aides de la PAC. Surface d'intérêt écologique : une haie est reconnue comme surface</p>	<p>d'intérêt écologique (SIE) au titre de la PAC quand elle est sur ou adjacente à une terre arable de exploitation. Conditionnalité des aides Depuis la réforme de la PAC de 2013, les haies sont traitées par la BIAE ? = maintien des particularités topographiques = et doivent être maintenues. Plus d'information ☎ Renseignement : ddt.oise@oise.gouv.fr - 03 44 46 30 36</p>

LE LION DE NEVOY

Jusqu'en Juin 1940, date où le château de la Cave a été incendié par les Allemands, habitaient le comte et la comtesse de Bressieu et sa famille. Les faits que je vous rapporte se sont déroulés au début des années 1930.

Le comte de Bressieu avait un fils, Robert, que les intimes surnommaient Bobby ; celui-ci était un grand chasseur et se rendait parfois chasser les fauves en Afrique. C'est au retour d'une de ces chasses qu'il ramena à Nevoy un petit lionceau, sans doute la mère ayant été abattue par les chasseurs.

Au château, tout le monde était attendri par cette petite boule de poils qui suivait les domestiques comme un chaton.

Le petit lionceau très bien soigné (peut-être sur les conseils d'un vétérinaire) grandissait et faisait l'admiration des invités du comte et de la comtesse. Lors d'un repas au château, les convives prirent place à table, le roi «Lion» rentra dans la salle à manger et, peut-être attiré par les odeurs de cuisine, sauta sur la table au milieu des verres de cristal et des assiettes en porcelaine ; Monsieur le comte de sa voix puissante lui cria : « Que fais-tu ici ?...»

Le lion effrayé sauta de la table, accrochant au passage la nappe avec ses griffes et entraîna avec lui verres et assiettes, enfin tout ce qui était sur la table, au grand effroi des invités.

Madame la comtesse n'appréciait pas la présence de l'animal qui en grandissant devenait agressif, le personnel craignant pour sa sécurité. Il fut donc décidé de l'attacher après un arbre avec une chaîne assez longue pour qu'il puisse circuler à sa guise.



Mais les mois passant, le lion rugissait et devenait menaçant. Le brave Pierre Pinot, chauffeur de Monsieur le comte, était chargé de nourrir le fauve ; Pour éviter d'être dévoré, il prenait une longue perche pour pousser la nourriture.

Les habitants de Nevoy commençaient à ne plus apprécier le voisinage du lion, les enfants étaient effrayés par les rugissements et les mères inquiètes craignaient que l'animal ne se libère de ses chaînes.

Un certain jour où le comte et son fils étaient partis quelques jours, le lion a été retrouvé mort... de mort naturelle, mais la rumeur a couru que Madame la comtesse, qui supportait difficilement la présence de l'animal, aurait peut-être aidé le pauvre lion qui n'aurait jamais dû quitter sa jungle, à passer de vie à trépas.

QUIZZ :

Le sanctuaire de l'église de Nevoy compte parmi ses vitraux, les représentations de Saint Vincent et de Saint Éloi. Par ailleurs, il y avait autrefois confréries dont les bâtons sont encore visibles dans l'église : un pour Saint Vincent et un pour Saint Éloi.

- A** A votre avis, Saint Vincent est-il le patron :
- Des vigneron ?
 - Des forgerons ?
 - Des bûcherons ?



A

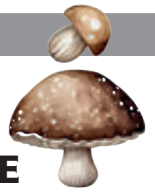
- B** Saint Éloi est-il le patron :
- Des vigneron ?
 - Des forgerons ?
 - Des bûcherons ?



B

Réponse dans ce bulletin, page 99.





5 CHAMPIGNONS A CUEILLIR SANS CRAINTE

Avec l'arrivée de l'automne, les champignons pointent le bout de leur nez. La saison de cueillette a déjà démarré pour certaines espèces. Elle commence pour d'autres.

Vous aimez manger les champignons des bois, mais vous ne savez pas lesquels ramasser ? Vous avez peur de confondre un bon, d'un mauvais et de risquer une intoxication ? Nous avons sélectionné pour vous cinq espèces communes facilement identifiables. Elles sont comestibles et comptent même parmi les champignons les plus fameux.



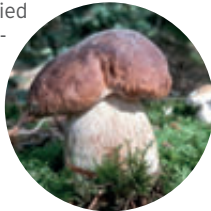
Le Cèpe de Bordeaux

Le cèpe est le plus recherché des champignons. On le trouve en sous-bois, sur les talus, sous les chênes, les hêtres, les châtaigniers ou les pins épicéas.

Sa taille diffère en fonction de sa maturité : jeune, il a l'aspect d'un bouchon de champagne. Au bout de plusieurs jours de croissance, son chapeau va s'étaler largement.

Sous le chapeau, point de lamelle, mais une mousse, caractéristique de la famille des bolets.

Le cèpe possède un pied blanc, volumineux, trapu, en forme de massue. La couleur de son chapeau varie de couleur crème à brun foncé.



Des règles à respecter

- Ne ramassez que les champignons que vous consommerez
- Que les champignons que vous connaissez
- Ne mélangez pas les espèces dans votre panier
- Cueillez uniquement les spécimens jeunes et fermes
- N'écrasez pas tout sur votre passage
- Pendant la cueillette, entreposez-les dans un panier aéré (et non un sac en plastique !)
- Respectez les bois privés, ainsi que la réglementation fixée dans certains endroits.

La girolle

La girolle (ou chanterelle) est un autre excellent comestible. Elle pousse fréquemment sous les feuillus (chênes, hêtres, bouleaux).

C'est un champignon fidèle : d'une année sur l'autre, on le trouve au même endroit, où il sort en groupe de plusieurs individus (des dizaines parfois).

La girolle n'a pas une forme classique composée d'un pied et d'un chapeau. Elle se présente en forme de trompette, de couleur jaune à orange. Sa partie supérieure est creuse sur le dessus et présente des plis irréguliers, descendant vers la base, sur le dessous (et non des lamelles !).

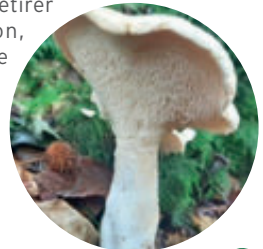


Le pied de mouton

Le pied de mouton se trouve aussi bien sous les feuillus que sous les conifères. Il a la particularité de pousser tardivement, jusqu'en décembre.

Son chapeau est de couleur beige pâle ou brun clair, voir blanc. Il mesure entre 5 et 15 cm. Son pied, de forme tortueuse, de 5 à 8 cm de haut.

Il est l'un des rares champignons à présenter des petites aiguilles sous le chapeau. Il convient de les retirer avant la cuisson, faute de quoi votre poêlée aura un goût amer.

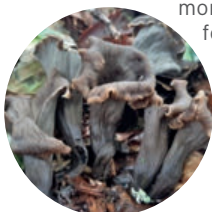


La trompette de la mort

Malgré son nom un rien sinistre, la trompette de la mort, appelée aussi craterelle ou corne d'abondance, est un excellent comestible.

On la trouve dans les bois, en troupes parfois très importantes, sous les hêtres, les charmes, les chênes, les châtaigniers ou noisetiers. Au même endroit, d'une année sur l'autre.

De couleur brun-noire, la trompette de la mort doit son nom à sa forme, en trompette. Elle mesure jusqu'à 10 cm. Elle a un aspect noueux. Son pied, dans la continuité du chapeau, est creux.



La chanterelle d'automne

Le gros avantage de la chanterelle d'automne est qu'elle pousse en troupes, de plusieurs centaines d'individus parfois.

On la trouve facilement, jusque tard dans la saison, aussi bien sous les feuillus que sous les résineux. Dans les bois humides, sur la mousse. La chanterelle d'automne est de couleur jaune, marron, à grise, en fonction de sa maturité.

Son chapeau en entonnoir présente un creux en son milieu qui communique avec le pied en forme de tube. Elle présente des plis irréguliers sous le chapeau.



IDÉE RECETTE :

Un délicieux gratin dauphinois à la crème de girolles au comté



Préparation : 30 min

Cuisson : 40 min

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 1,2 kg de pommes de terre
- 500 g de girolles
- 50 cl de lait
- 50 cl de crème liquide à 30 % de MG
- 200 g de comté râpé
- 3 gousses d'ail
- 2 pinces de noix de muscade
- 1 bouquet garni
- 20 g de beurre
- Sel et poivre

Préchauffez le four à 180 °C (th. 6).

Épluchez et hachez l'ail.

Coupez la base du pied des girolles et brossez-les avec un pinceau humide pour en extraire la terre et les impuretés.

Taillez les pommes de terre en fines lamelles à l'aide d'une mandoline ou d'un couteau aiguisé. Répartissez-les avec le bouquet garni dans un plat à gratin.

Versez dans une casserole le lait, 20 cl de crème, l'équivalent de 2 gousses d'ail et la noix de muscade. Salez et poivrez généreusement. Portez à ébullition, puis versez dans le plat à gratin. Enfourez pour 40 minutes.

Faites revenir les girolles avec le beurre dans une casserole pendant 5 minutes. Ajoutez l'ail et la crème restants. Portez à ébullition et ajoutez le comté. Mélangez pendant 2 minutes sur feu doux pour faire fondre le fromage.

Versez la crème aux champignons sur le gratin et servez.

La girolle a un goût légèrement poivré et fruité. Sa texture est ferme.

Vous pouvez la remplacer par le champignon de Paris.



LES BIENFAITS DES PLANTES

L'Aloe vera, plante protectrice du Cap-Vert

Le Cap-Vert est un archipel d'îles volcaniques au large du Sénégal. Le croisement entre les colons portugais et les esclaves africains en route vers les Amériques est à l'origine d'un peuple et d'une culture métissés. Cette histoire a forgé une médecine traditionnelle aux croyances entremêlées. Soignant presque tous les maux, l'Aloe vera en est un des remèdes emblématiques. Au Cap-Vert, le long des routes principales, au milieu des trottoirs, des ronds-points ou devant les maisons, à la place des arbres ou des fleurs ornementales, l'Aloe vera est partout. Suspendue devant le seuil des maisons ou des enclos des animaux, elle est sans doute la plante médicinale la plus commune au Cap-vert, utilisée contre presque tous les maux. Même dans les zones les plus arides, devenues désertes après trois ans de sécheresse, l'espèce résiste. L'imaginaire créole change son nom, pour que son pouvoir agisse. Appelée «babosa» au jardin, elle devient « Maria da



Cruz» quand elle se transforme en remède. Ses vertus sont puissantes au Cap-Vert, le climat tropical favorisant la concentration de ses principes actifs. Les Capverdiens l'utilisent fraîche, ce qui est idéal. Le gel extrait de la feuille est apprécié par les femmes pour fortifier les cheveux. Il est aussi utilisé en sirop, mixé avec du miel pour cacher l'amertume. Utilisation moins connue en France, les Capverdiens récoltent aussi les feuilles qui sont desséchées par le soleil à la base du plant. Préparées en infusion, elles se boivent, ou sont utilisées dans les bains, qui sont communs dans la médecine traditionnelle. La pilule d'Aloe vera est une autre spécialité médicale. Problèmes cutanés, intestinaux, grippe... loin de se limiter à un produit cosmétique de qualité, l'aloë vera est connu pour traiter jusqu'aux maux les plus graves. Kyste utérin ou ulcère intestinal, c'est une des plantes recommandées par les soigneurs expérimentés contre les maladies plus graves. Y compris pour un effet antitumoral. Mais l'aloë est aussi réputée avoir des pouvoirs protecteurs. Sorciers, mauvais oeil, énergies

négatives... au Cap-Vert, ces influences extérieures néfastes sont évoquées pour expliquer la cause de certaines maladies physique. Si ses effets protecteurs n'ont aucun fondement scientifique, la plante est cultivée devant chaque maison. Une pratique ancrée dans la culture locale où la distinction entre domaine physique, mental et spirituel ne fait pas sens. Et conforte une approche holistique de la médecine à l'image de l'Aloe Vera.

Avaler une pilule d'Aloe

La pilule d'Aloe Vera, préparation traditionnelle la plus typique, utilise une autre partie de la plante. Lorsque la feuille est découpée, un liquide rouge s'écoule : le suc. Les Capverdiens le récupèrent en plaçant un plat de farine sur lequel les gouttes tombent une à une. Après quelques jours de repos, elles forment de petites billes rouges solides. Le puissant remède est prêt. Une pilule seule suffit à purifier l'organisme intégralement.





LE GARDON NOVELTAIN

Pour l'année qui vient de s'achever, seul le vide grenier a été possible. En effet, du fait du manque d'eau, et surtout des gelées qui se sont invitées il était difficile d'organiser la pêche à la truite.

Du nouveau à l'étang, un espace plus stable a été aménagé par la mairie afin de mieux accueillir le public.

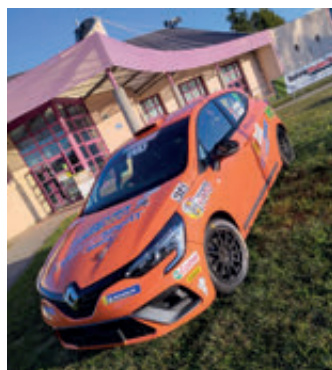
Pour 2024, au calendrier sont prévus dimanche 5 mai, le vide grenier et le retour de la pêche à la truite le dimanche 9 juin avec des journées plus longues pour en profiter avec un temps meilleur.

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Le dimanche 24 septembre avaient lieu les virades de l'espoir dans toute la France, l'édition noveltaine s'est déroulée cette année sous le soleil. Trois parcours de randonnée étaient proposés, des animations pour les enfants, la société musicale de Bellegarde et la troupe d'Arrabloy dancers étaient présentes pour encourager les sportifs et participer à cette grande fête de lutte contre la mucoviscidose.

Une virade scolaire avec tous les enfants de l'école était aussi organisée le vendredi. De nombreux progrès sont à noter ces dernières années, mais la lutte doit continuer.

Cela a donc permis de récolter 11 378 € pour l'association Vaincre la mucoviscidose, la recherche et les malades. Les organisateurs de la virade de Nevoy vous remercient.



NEVOY LOISIRS

La saison 2023, un passage difficile pour Nevoy Loisirs notamment avec la perte de notre animateur du club photos, Philippe Michoux.

2023, c'est aussi l'accueil de nouveaux clubs... Le rentissage... l'art floral... de nombreuses activités en club... des sorties... et des manifestations.

Nevoy Loisirs, c'est :

- Cinq commissions (Affichage, Bibliothèque, Matériel et Spectacle, Son et Lumière)
- 13 clubs
- 173 adhérents

De nombreux adhérents de Nevoy Loisirs sont des multiscartes... ils pratiquent dans plusieurs clubs sous une seule adhésion de l'association.

Scrapbooking

A la section scrapbooking, les bénévoles Isabelle (responsable) et Sylvie (animatrice) accueillent une vingtaine d'adhérents, à la salle des sports, le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois de 14 h à 18 h et le 2^e mardi de 14 h à 17 h et (ou) de 20 h à 23 h. Pendant les vacances scolaires nos activités sont suspendues et reportées.

Pour faire vivre la section une cotisation annuelle de 25 € est demandée. Cette cotisation est utilisée pour l'achat de matériel, tampons, découpes et fournitures pour nos projets. Nous avons également à l'association des machines de types « big shot, fuse ».

Nous vous proposons dans une ambiance bienveillante, l'élaboration de diverses créations autour de la photographie, des albums, des pages, des cartes et des marque-pages.

Le week-end du 12 et 13 octobre 2024, nous accueillerons Maylis Astier animatrice professionnelle. Elle nous proposera deux projets. Nous lancerons les inscriptions à partir du mois de janvier 2024.

Seuls les membres

de la section ont accès au groupe privé «scrap nevoy» sur Facebook, nous communiquons sur nos projets variés et nous mettons les photos de nos réalisations.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : nevoy.scrap@orange.fr



Anglais

Cette année, le club d'anglais travaille à raison d'une session toutes les deux semaines, se réservant la possibilité de sessions intermédiaires si le besoin s'en fait sentir. Nous travaillons à partir du magazine « Vocable », au travers un abonnement « enseignement » (29€ par saison, de septembre à juin) pris en plus de la cotisation par les membres du club. Cela permet à tous de gar-

der leur magazine et de s'y référer à tout moment.

La méthode de travail n'a pas changé : un des articles du magazine en cours est choisi, il est présenté oralement, le vocabulaire et les points de grammaire sont passés en revue et enfin les membres sont invités à lire à haute voix l'article afin de s'exercer à l'accent.

L'article est ensuite complété par

un enregistrement vocal qui est envoyé par courriel.

Les articles présentés par « Vocable » sont issus de la presse anglophone (Grande Bretagne, États Unis, Canada, Australie, etc.) et couvrent une large palette de sujets d'actualité, mondiale ou locale.

Mercredi au presbytère de 18h30 à 19h30.

Théâtre

Cette année les Saltimbanques de Nevoy ont écrits et mis en scène « L'enquête éclair »: On a volé l'ordinateur du Père Noël. La distribution des jouets est compromise puisque «tout est dans l'ordi ». L'inspecteur Tonnerre mène l'enquête Cette pièce sera interprétée par la troupe dans plusieurs communes de la région. Si vous voulez nous rejoindre pour le prochain spectacle, contactez-nous au : 06 48 67 76 23 (nous recherchons notamment Père Noël pour petit rôle et distribution des friandises). Répétition le mardi de 18h à 20h salle polyvalente.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale de Nevoy se situe place de l'abbé Pinseau.

Huit bénévoles assurent les permanences et animations, répondent à toutes demandes des lecteurs. L'école élémentaire est accueillie tous les 15 jours et la maternelle après chaque vacance. Des contes sont organisés tous les 2 mois à la bibliothèque et à la garderie.

Un large choix de livres est proposé, grâce au partenariat avec la médiathèque départementale du Loiret, l'achat de livres récents et de dons. Les collections sont complétées et renouvelées régulièrement romans, policiers, larges visions, livres dyslexiques, mangas, BD...

Dans l'année 2023, la biblio-



thèque a participé à deux vide-greniers, dont celui de Nevoy, avec une vente de livres d'occasion. La bibliothèque a accueilli le vendredi 6 octobre la MDL, certaines bibliothèques du secteur avec la présence de M. Delage représentant la mairie de Nevoy.

L'informatisation de la bibliothèque est terminée, chaque lecteur à sa carte personnalisée.

En 2024, nous prévoyons de donner l'accès direct aux lecteurs à la base de livres via internet.

La bibliothèque est gratuite et ouverte à tout public : **le mardi de 15h à 18 h et le 1^{er} vendredi de chaque mois 15h à 18h.**
Odile Millard (référente)
06.34.77.08.09 ou par mail : 54bibliotheque@gmail.com



Botanique

Ce club regroupe l'art floral et la bourse aux plantes.

*Sont organisées deux bourses aux plantes dans l'année, en mai et en octobre. C'est un « troc plantes » et pour votre participation à ces échanges, vous pouvez joindre **Jean-Claude (responsable) : 06.78.28.09.00.***

Les ateliers d'art floral se tiennent de fois par mois le vendredi de 17h30 à 19h à la salle des sports de Nevoy. Il y a huit ateliers dans l'année : de février à juin et d'octobre à décembre. Une fleuriste professionnelle fournit tout le nécessaire et guide dans nos compositions florales.

*Vous pouvez nous rejoindre pour participer à ces ateliers. **Dominique (responsable) 06.20.63.71.05.***



De fils en aiguilles



Pochettes pour les Roses de Jeanne

Ce ne sont pas moins de 15 cousettes qui se retrouvent chaque semaine.

De nombreuses séances ont été nécessaires pour la réalisation du sac de couturière permettant de ranger tout le matériel.

Pour les projets, c'est à tour de rôle, chacune propose un modèle... le choix se fait et c'est parti. A chaque fois, de nouvelles techniques... de nouvelles difficultés... sinon ce ne serait pas drôle.

Cette année, une quarantaine de pochettes ont été réalisées dans le cadre de « octobre rose » en faveur des « roses de Jeanne » de Gien.

Un jeudi sur deux, Colette vient prodiguer son savoir en couture vêtement. La première étape a été le tee-shirt.

A chaque séance... toujours le petit moment convivial autour d'un petit goûter.

Mercredi de 18h à 21h et jeudi de 14h à 17h, salle de sports

Gymnastique

Geneviève vous attend tous les mardis de 18h à 19h salle des sports, et vous propose des exercices de gym vous permettant d'entretenir votre souplesse en douceur. 06.11.69.45.95.



Marche

Ce ne sont pas moins de 33 marcheurs et marcheuses pour le club marche en cette fin d'année. Les parcours proposés le mercredi avec un départ 8h30 de chez Monique pour 5/6 km, permettent de maintenir une activité physique régulière dans un esprit de « promenade », le nombre de participants est en constante augmentation.

Le samedi, un noyau de fidèles se retrouvent pour parcourir avec un rythme plus soutenu 7 à 10 km, le rendez-vous à 8h30 devant l'école de Nevoy.

Le dimanche, le déplacement se fait en covoiturage sur les randonnées organisées dans la région.

Le 1er avril, les marcheurs sont



Balade à thème : les champignons

allés en forêt de Fontainebleau, puis un repas pris à Barbizon et enfin visite du Moulin de Claude François à Dannemois.

Le club marche a repris les balades à thème organisées les années passées par le Cadre de vie noveltain. Ont été proposé : le lieudit les « Amyots », la ferme de Romain Grave, les champignons.

Pour tous renseignements complémentaires :

Dominique (animateur) : 06.67.63.13.60 ou Patricia : (responsable) 06.11.69.45.95.



Sortie au Moulinet-sur-Solin

Rentissage

Lors de notre salon créatif en novembre 2022, Georgette nous a fait découvrir sa passion de rénover des chaises en remplaçant la paille usée par du tissu. Son envie de transmettre ses connaissances a permis à l'association de monter cet atelier. Après six mois de fonctionnement, la technique apprise les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois a déjà permis à certaines « rentisseuses » de terminer une assise sous l'œil avisé de notre sympathique animatrice.

Georgette (animatrice) : 06.82.36.62.33 ou Patricia (responsable) : 06.11.69.45.95.



Mosaïque

Depuis la rentrée de septembre 2023, le club Mosaïque se réunit dans le bureau de la salle des sports, chaque **lundi de 17h30 à 20h30** sauf pendant les vacances scolaires.

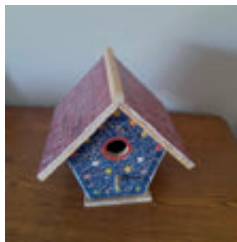
Dans une ambiance conviviale chacun réalise ses créations, les avis et conseils de toutes les participantes sont échangés. Au cours de l'année, il est proposé 1 projet avec 1 thème unique pour toutes les adhérentes et Pierre.

Nous travaillons avec différents matériaux : émaux de Briare (principalement), grés céramé, smalt, verre espagnol, etc...

Nous avons exposé quelques-unes de nos réalisations à la Maison de Pays de Bonny sur Loire du 25 novembre au 23 décembre.

Il nous reste quelques places, vous pouvez venir découvrir la mosaïque, essai gratuit. La cotisation annuelle au club est de 35€ plus l'adhésion à Nevoylisirs.

Odile (responsable) : 06.34.77.08.09 ou nevoyloisirs45@gmail.com



Animations jeunes

Cette année, jusqu'à 12 enfants de 5 à 12 ans par séance, ont été accueillis un après-midi à chaque petites vacances scolaires au 1^{er} étage de la bibliothèque.

Une séance... un thème... avec un goûter offert.

Plusieurs bénévoles, aidés par des mamans, entourent les enfants, selon leurs disponibilités.

Une participation de 1 € est demandée par enfant. L'animation se fait sur inscription à la suite de la distribution de flyers à la sortie de l'école.

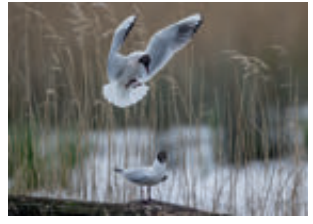
Dernière activité de l'année... la mosaïque
Un ou deux mercredi après-midi pendant les vacances scolaires à la bibliothèque de 14h30 à 17h30.



Retro'Motion



Photos



LES MANIFESTATIONS 2023 de Nevoy Loisirs.

Nevoy Loisirs... c'est aussi de nombreuses manifestations tout au long de l'année

Tout le programme 2024

JANVIER

Samedi 13 janvier, assemblée générale & galette des rois
Vendredi 26 janvier, contes enfants

FÉVRIER

Vendredi 2 février, contes enfants
Samedi 10 février, Théâtre de l'Abeille

MARS

Dimanche 17 mars, balade à thème

AVRIL

Vendredi 5 avril, contes enfants
Vendredi 12 avril, contes enfants
Dimanche 14 avril, bourse aux plantes

MAI

Dimanche 5 mai,
vide-greniers dans le village
portes-ouvertes de la Bibliothèque
Courant mai, participation au festival livre

JUIN

Samedi 1er juin, « Si Nevoy m'était conté »

Vendredi 7 juin, contes enfants
Vendredi 14 juin, contes enfants
Samedi 29 juin, balade gourmande

SEPTEMBRE

Vendredi 27 septembre, contes enfants

OCTOBRE

Vendredi 4 octobre, contes enfants
Dimanche 6 octobre, bourse aux plantes
Samedi 12 octobre, spectacle « Bunker » avec la comédienne Julie Depardieu
Samedi 12 et dimanche 13 octobre, atelier (crop)
Dimanche 13 octobre, balade à thème

NOVEMBRE

Samedi 9 et dimanche 10 novembre, salon arts créatifs
Jeudi 21 novembre, soirée dégustative
Vendredi 22 novembre, contes enfants
Vendredi 29 novembre, contes enfants

DECEMBRE

Samedi 14 décembre, spectacle de Noël

COMITÉ DES FÊTES DE NEVOY

L'objectif des bénévoles du Comité des fêtes est d'apporter chaque année des innovations qui contribuent au succès de toutes les manifestations.

Décembre 2022 : Illumination du village pour Noël en respectant les consignes d'économie d'énergie.

Samedi 4 mars 2023 :

Traditionnelle choucroute avec l'orchestre Jean-François Carcagno.

Salle comble, 300 convives furent pleinement satisfaits.

Samedi 3 juin 2023 :

Le Comité des fêtes de Nevoy proposait une sortie au parc Le Pal pour les bénévoles et les adhérents. Ce fut une bonne journée, 60 personnes étaient présentes.

Samedi 17 juin 2023 :

Pour la deuxième année, le Comité des fêtes organisait la fête d'été à l'étang communal où une plateforme a été réalisée pour installer la piste de danse. Ce fut une manifestation importante, avec plus de 500 participants.

Tout cela dans un cadre champêtre avec l'orchestre D.Sinclair composé de ses 7 musiciens. A suivi un feu d'artifice.



Date des manifestations 2024 :

Vendredi 19 janvier 2024 : assemblée générale à partir de 18h30 suivie d'un apéro dinatoire et d'une galette des rois

Samedi 2 mars 2024 : Choucroute à la salle polyvalente avec l'orchestre Thibault Colas

Samedi 15 juin 2024 : 3^e fête d'été avec feu d'artifice à l'étang communal de Nevoy

Dimanche 8 septembre 2024 : Méchoui à la salle polyvalente.



TÉLÉTHON

Depuis le temps que chacun pensait faire une action pour le Téléthon... Eh bien, c'est fait.

Cette année, d'abord quatre, puis six associations noveltaines se sont unies afin d'organiser une manifestation en faveur du Téléthon du Giennois.

Ainsi, le Comité des fêtes, Ecolévasion, Gardon noveltain, Nevoy loisirs, la troupe Si on chantait et Vaincre la mucoviscidose ont accueillis plus d'une centaine de personnes le samedi 4 novembre à la salle polyvalente de Nevoy. Le bénéfice de cette soirée, de

1 215 €, a ouvert la cagnotte de l'édition 2023.

L'essai semble transformé. La prochaine édition, samedi 30 novembre 2024 avec l'animation musicale assurée par la troupe Si on chantait. Attention, nombre de places limitées.



SOIRÉE CABARET



NEVOY RUNNING



Créé en 2014, le club de course à pied Nevoy Running continue son chemin... L'an prochain nous fêterons nos 10 ans d'existence. Le club de Nevoy Running est affilié à la FFA, il regroupe des athlètes d'un niveau débutant à plus confirmé. Nous proposons des entraînements adaptés à chacun dans un esprit de bonne humeur et de convivialité, avec trois niveaux différents à chaque entraînement ; sur un même parcours composé de distances variables de 5 à 10 km suivant le niveau. Le rendez-vous a lieu à la salle de sports (située à côté de la salle polyvalente) avec un accès aux vestiaires (douches) tous les mardis, pour une séance de 18h30 à 19h30.

Autre possibilité d'entraînement, le dimanche en fonction des participants avec différents lieux, ainsi que sur les randonnées locales.

Les adhésions pour l'année 2023/2024 sont de 72€ ou 95€.

Le club est représenté aux courses locales, régionales et même nationales... ainsi que sur des randonnées et différents trails.

Aucune obligation pour les adhérents de participer à des courses.

Les différents liens :

https://www.facebook.com/Nevoyrunning/?locale=fr_FR Nous avons également une page Facebook, réservé aux membres du club.

Franck POUGET, Président du club (frankpouget45@hotmail.fr / 06 71 32 66 42)

LA TROUPE SI ON CHANTAIT

Le week-end du 03 et 04 juin 2023, "La troupe Si on Chantait" a présenté son spectacle annuel à la salle polyvalente de NEVOY sous le thème « Les quatre saisons » et environ 250 personnes étaient présentes pour cet événement sur les deux représentations.

Grâce à l'aide des répétitions au cours de l'année, jeunes ados et adultes ont trouvé la force et l'énergie.

Des mélodies connues de tous ont conquis le public présent. De très chaleureux applaudissements ont récompensé petits et grands « artistes ». Un grand bravo à tous les artistes et un remerciement particulier

à la mairie de Nevoy, sono, aux éclairagistes et à tous nos bénévoles, sans qui nous ne pourrions assurer ce week-end.

L'association n'a pas pu participer comme chaque année à la fête de la musique 2023 de GIEN annulée pour cause d'orage. Depuis la rentrée de septembre, certains d'entre nous ont souhaité passer à d'autres loisirs. Le bureau de l'association se compose de : Alain MARECHAL Président, Sylvie Valain Trésorière, Catherine MARECHAL Secrétaire.

Les cours sont assurés par : Alain Maréchal, Catherine Maréchal et Audrey pour les enfants, Alain Maréchal pour les adultes.

La dynamique est toujours là même ! Un karaoké sera organisé le samedi 23 mars 2024, et le prochain spectacle est en préparation et nous vous donnons rendez-vous le Week end du 08 et 09 juin 2024 sur le thème l'histoire de la vie. A très bientôt !! A retenir le changement de nom « Si on chantait » est devenue « La troupe si on chantait »



Janvier

Samedi 6	Mairie	Vœux du Maire
Samedi 13	Anciens combattants	Assemblée générale
	Nevoy loisirs	Assemblée générale
Vendredi 19	Comité des Fêtes	Assemblée générale
Vendredi 26	Bibliothèque	Contes pour enfants



Février

Dimanche 4	Ecolévasion	Vide poussette
Samedi 10	Nevoy loisirs	Théâtre de l'Abeille
Dimanche 18	Ecolévasion	Carnaval



Mars

Samedi 2	Comité des fêtes	Choucroute
Samedi 16	Ecolévasion	Loto
Dimanche 17	Nevoy loisirs	Balade à thème
Samedi 23	Si on chantait	Karaoké



Avril

Vendredi 5	Bibliothèque	Contes pour enfants
Dimanche 14	Nevoy loisirs	Bourse aux plantes
Dimanche 28	Nevoy sport cyclisme	Course cycliste



Mai

Dimanche 5	Le gardon noveltain	Vide grenier
	Bibliothèque	Portes ouvertes
Mercredi 8	Mairie	Commémoration
	Anciens combattants	Défilé



Juin

Samedi 1er	Nevoy loisirs	Si Nevoy m'était conté
Vendredi 7	Bibliothèque	Contes pour enfants
Samedi 8 & dimanche 9	Si on chantait	Spectacles
Dimanche 9	Le gardon noveltain	Pêche à la truite
Samedi 15	Comité des Fêtes	Fête d'été
Samedi 22	Ecole	Spectacle
	Ecolévasion	Kermesse
Mardi 25	Si on chantait	Assemblée générale
Samedi 29	Nevoy loisirs	Balade gourmande



Juillet

Dimanche 14	Mairie	Commémoration
	Anciens combattants	Défilé



Septembre

Samedi 7	Comité des fêtes	Méchoui
Vendredi 20	Ecolévasion	Assemblée générale
Vendredi 27	Bibliothèque	Contes pour enfants
Samedi 28 & dimanche 29	Vaincre la mucoviscidose	Virades de l'espoir



Octobre

Dimanche 6	Nevoy loisirs	Bourse aux plantes
Samedi 12	CDCG	Spectacle
Samedi 12 & dimanche 13	Nevoy loisirs	Scrapbooking
Dimanche 13	Nevoy loisirs	Balade à thème
Dimanche 27	Ecolévasion	Halloween



Novembre

Samedi 9 & dimanche 10	Nevoy loisirs	Salon des arts créatifs
Lundi 11	Mairie	Commémoration
	Anciens combattants	Défilé
	Nevoy sport cyclisme	Cyclo-cross
Jeudi 21	Nevoy loisirs	Soirée dégustative
Vendredi 22	Bibliothèque	Contes pour enfants
Samedi 23	Nevoy sport cyclisme	Assemblée générale
Samedi 16 & dimanche 17	Ecolévasion	Marché de Noël
Samedi 30	au profit du Lion's club	Tartiflette



Décembre

Jeudi 5	Mairie	Commémoration
	Anciens combattants	Défilé
Samedi 14	Nevoy loisirs	Noël



Durant le mois de décembre, le village est illuminé par le Comité des Fêtes.



Calendrier réalisé par la Mairie de Nevoy

ACTIVITÉS MANUELLES

Que vous soyez fan de récup' ou non, proposez à vos enfants ces projets peu onéreux, qui font rimer bricolage et recyclage ! Ils seront aux anges.

De superbes fleurs en pommes de pin



Matériel :

- Des pommes de pin
- Des cupules de gland
- De la peinture
- Des pailles
- Des feuilles vertes
- Un pistolet à colle
- Un ciseau

Déroulement

Pour la réaliser, il suffit de prendre une pomme de pin et de retirer les premières écailles de cette dernière en les cassant avec les doigts (Tess n'a eu aucun mal à les casser). Puis peindre de la couleur de votre choix les deux côtés de la pomme de pin. Ne pas oublier de peindre aussi les cupules de gland. Une fois sec, coller au pistolet à colle le cupule sur la pomme de pin, ainsi que la paille et la petite feuille verte préalablement découpée. Avant de coller cette petite feuille verte, vous pouvez y inscrire à l'intérieur un petit mot doux.

Des marguerites en bouchons de liège



Matériel :

- Bouchons en liège
- Peinture jaune et verte (acrylique pour nous, il faudra prévoir au moins deux couches selon la couvrance)
- Pinceaux
- Papier blanc
- Ciseaux
- Crayon
- Colle forte ou pistolet à colle

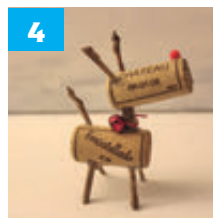
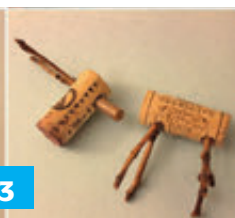
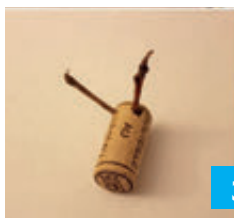
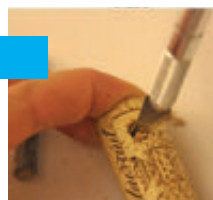
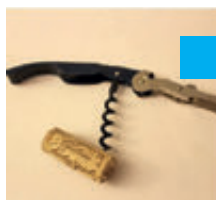
Déroulement

Peindre les bouchons et laisser sécher. Dessinez la forme des pétales sur le papier blanc, découpez et évidez le centre. Pour avoir la taille parfaite j'ai reporté le bas du bouchon pour le cœur de la fleur. Collez les pétales en bas de la partie jaune à l'aide du pistolet à colle. Fermez légèrement les pétales avec les mains.

Rennes mignons

Matériel :

- Bouchons de liège (2 pour chaque renne)
- Brindilles (7 pour chaque renne)
- Petits pompons pour les nez
- Mini-cloches pour les cous (optionnel)
- Cisailles
- Couteau de précision (X-acto)
- Pistolet à colle chaude



Déroulement

1. Prenez un bouchon et faites-y deux trous à l'aide du tire-bouchon. Ensuite, creusez avec le couteau de précision.
2. Insérez deux brindilles dans chaque ouverture pour former les jambes et les pattes du renne. Fixez avec de la colle chaude et laissez sécher. Si souhaité, faites quatre trous individuels pour chacune des brindilles.
3. les visuels pour vous guider dans la réalisation des bois et du cou. Nous vous conseillons de poser les bouchons de liège sur la table afin d'éviter de vous couper la main.
4. Collez les petits pompons pour recréer les nez de vos rennes et si souhaité, ajoutez des mini-cloches autour du cou.

Sapins de Noël en pâtes alimentaires



Matériel :

- Diverses sortes de pâtes
- Gouache
- Sac de congélation
- Colle
- Paillettes
- Etoiles

Déroulement

Tout d'abord, il faut colorer les pâtes, en les mettant dans un sac congélation avec de la gouache verte et les laisser sécher sur une plaque. Puis les coller pour que cela fasse un triangle. Après séchage, mettre les paillettes sur les pâtes. Enfin, coller les étoiles tout en haut.

SOUPE CHAMPENOISE



- 16 cl Champagne
- 4 cl Triple sec
- 2 cl Sirop de canne
- 2 cl Jus de citron jaune pressé
- 1 Fraise

Dans une vasque, versez le triple sec et le sirop de canne Canadou.

Ajoutez le jus de citron puis les fraises, et finissez avec les glaçons. Mélangez le tout.

Versez le champagne bien frais.

Servez dans des flûtes ou dans des verres à cocktail.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

SANGRIA DE NOEL



- 3 Clémentines tranchées - 1 Citron tranché
- 250g Framboises surgelées
- 1 Anis étoilé - 2 Clous de girofle
- 1 Bâton de cannelle
- 750ml de jus d'orange
- 500ml Jus de canneberge - 375ml Vodka
- 1 Bouteille de 750 ml de champagne
- 3 grosses poignées Glaçons

Dans un gros pot mélangez les clémentines, le citron, les framboises, l'anis, les clous de girofle, la cannelle, le jus d'orange, le jus de canneberge et la vodka

Laissez reposer quelques heures

Au moment de servir, ajoutez le champagne et les glaçons.





Mon agenda *Année 2024*



- Peinture
- Isolation
- Ravalement
- Cloisons sèches
- Plafonds suspendus
- Revêtements sols & murs

Chemin de Cuiry, ZI, BP73
45502 Gien Cedex
02 38 29 55 30
asseline-sa@wanadoo.fr

asseline.fr



Retrouvez-nous sur :
Gien, Orléans et Pithiviers !



Informatique
Internet

Multimédias
Réseaux

Intervention sur rendez-vous

06 07 96 84 40

contact@dsconnectic.com

A DOMICILE
Gien et ses environs
Entreprises & Particuliers

Installation, configuration Mac et PC

Formation - Conseils

Sauvegardes distantes

Création site web

Hébergements : Site web - Nom de domaine - Boîte mail



MATERIEL ET PRODUITS DE NETTOYAGE
ART DE LA TABLE

Ouvert aux professionnels et particuliers

Z.A. Rue des Marnis 45500 ST MARTIN SUR OCRE
02.38.67.07.74

contact.euronet@wanadoo.fr / www.euronet-hygiene.fr



SULLY

IMPRESSION

26 bis, rue des Barrés
45600 SULLY-SUR-LOIRE

02 38 36 39 10

contact@sully-impression.fr



Pages détente SPÉCIALE ENFANTS



Labyrinthe

Aide les enfants à trouver le bon chemin pour arriver à la cascade.



Devine ombre

Entoure l'ombre correspondant à celle du cheval.



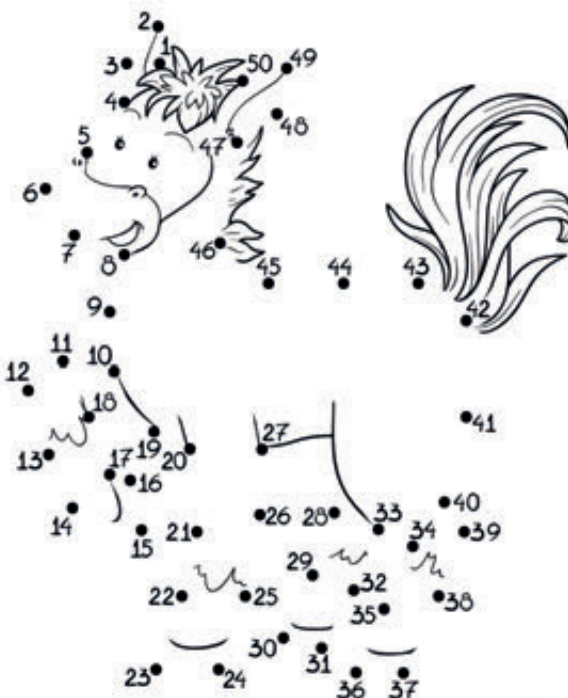
Jeu des 7 différences

Trouve les différences entre ces deux images et entoure-les.



Qui est-ce ?

Découvre qui se cache derrière les points en les reliant de 1 à 50.



Pages détente

SPÉCIALE ADULTES

Fléchés

Complétez les cases avec des lettres afin de former un mot à l'aide des indices.

GENDARME A L'AUBE	CHAQUE DANS L'ARENE	TEXTILE EDENTE	LIMON	A DISPOSI- TION DE L'ARRIVEE JEU
LIVRE PESANT D'OR			MESSAGE RADIO DIPLOME	
PAPE INNOCENT GENE		IDOT METTRE DE L'ODE		RICHESS DIVAGUER
HEROS BIBLIQUE SOLDAT		FAUTE DE BALLE	SOUVERAIN TRES SIBRES	EN PLEIN COEUR
DECISION DE JUSTICE	FIN DU JOUR	LIPRES REGLE		ELLE CONNAIT LA MUSIQUE
			VIVES EAUX	

Enigme

1) Chez l'homme, je suis la source de bien des souffrances. Je suis une petite fiole, lorsque je ne suis pas lumineuse.

Qui suis-je ?

2) On aime me compter, mais je suis parfois indiscret.

En or, je suis à mon apogée.

En pierre, je ne suis pas d'hier.

Qui suis-je ?

3) Je suis un groupe dans une compétition.

En réaction avec l'eau, je suis lâche et froussarde.

Enfin, je peux être un parent surprotecteur.

Qui suis-je ?

Sudoku

Remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases.

			4					5
4	6		1	5	3			
	3		6		7			4
	7			2				8
3								7
1				7			6	
7			2		8		5	
			9	4	5		8	3
9					1			

3			9	5				4
			1			2		
	9					5		1
		6		7			2	4
4				1				8
1	8			2		6		
2		8						6
		5			2			
	4			6	8			2

Mots cachés

Trouvez les mots qui sont cachés parmi les nombreuses lettres ci-dessous et surlignez les.

mots à trouver

affreux	coulpe
aires	décan
anormale	depuis
ardu	druide
avocat	épluchure
blocus	étoc
canif	fiche
cocon	formel
compte	fouine
coton	graphe
hectares	repris
intactes	requiem
lepton	ruminés
loden	saule
loyale	sidéré
menace	supra
oxyde	tarot
péage	tondue
purge	volume
radeau	zombie

S	O	N	T	S	A	E	L	A	M	R	O	N	A
E	U	S	O	O	E	F	L	E	M	R	O	F	R
R	M	C	I	R	N	N	F	A	E	G	R	U	P
A	S	E	O	U	E	D	I	R	Y	A	F	T	U
T	E	H	Z	L	P	P	U	M	E	O	O	P	S
C	T	P	E	O	B	E	R	E	U	U	L	O	U
E	C	A	N	E	M	C	D	I	E	R	X	A	E
H	A	R	E	A	O	B	N	U	S	Y	E	M	S
C	T	G	E	T	C	E	I	Q	D	D	U	E	D
I	N	N	O	T	P	E	L	E	A	L	R	R	N
F	I	N	A	C	O	M	D	R	O	I	U	E	O
T	O	R	A	T	A	C	O	V	A	I	D	D	C
E	G	A	E	P	L	U	O	C	D	O	R	I	O
E	R	U	H	C	U	L	P	E	L	U	A	S	C

Logique

1) Un fermier veut traverser une rivière et emmener avec lui un loup, une chèvre et un chou. Il a un bateau, mais il ne peut amener avec lui qu'un élément à la fois ; soit la chèvre, le loup ou le chou.

Si le loup et la chèvre sont seuls sur une rive, le loup mangera la chèvre. Si la chèvre et le chou sont seuls sur la rive, la chèvre mangera le chou.

Comment le fermier peut-il faire traverser la rivière au loup, à la chèvre et au chou sans que rien ne soit mangé ?

Enigme

1) Vous venez tout juste de trouver un nouveau travail dans un hôtel. Le gérant possède 100 chambres et vous demande de repeindre tous les numéros. Combien de fois allez-vous peindre le numéro 7 ?

SOLUTION QUIZZ P.20 :

Saint Vincent est-il le patron :

- Des vigneron ?
- Des forgerons ?
- Des bûcherons ?



Réponse : Patron des Vigneron

Saint Éloi est-il le patron :

- Des vigneron ?
- Des forgerons ?
- Des bûcherons ?



Réponse : Patron des forgerons

Au petit Marché

Votre épicerie
Rue du Vieux Bourg à Nevoy

Tél. : 02 38 67 11 36

Du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 18 h

Le samedi
de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Point Poste



Pages détente

SOLUTIONS DES JEUX

DU BULLETIN N°03 DE JANVIER 2023

sudoku

Remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases.

7	4	8	3	5	9	2	6	1
6	9	1	2	8	4	7	5	3
2	5	3	7	6	1	4	9	8
3	6	9	5	1	7	8	2	4
1	8	4	6	9	2	5	3	7
5	7	2	4	3	8	6	1	9
9	2	6	8	7	3	1	4	5
8	3	5	1	4	6	9	7	2
4	1	7	9	2	5	3	8	6

Réflexion

Complétez les cases avec les lettres données de façon à les rendre intelligibles.

			D	R	U			
		T	A	I	R	A		
	A	C	T	E	U	R	S	
A	C	H	E		S	C	I	E
R	I	A				H	E	M
A	E	D	E		F	E	R	U
	R	O	G	N	E	R	A	
		R	A	I	E	S		
			L	E	S			

Enigme

Léo monte dans le TGV qui part de Paris à 10 h 20 pour rejoindre Strabourg. Un autre TGV, dans lequel monte Léa, et qui fait la liaison Strasbourg-Paris, quitte la capitale alsacienne à 11 h 50. Le premier train roule à 350 km/h, le second, la voie n'étant pas encore totalement opérationnelle dans son sens de déplacement, seulement à 270 km/h.

Lorsque les deux trains se croiseront, qui de Léo ou de Léa sera le plus proche de Paris ?

La réponse est « Ce n'est pas la peine de se lancer dans des calculs compliqués. Si deux trains se croisent, ils se trouvent au même endroit, donc à la même distance de n'importe quel point de la terre... »

Logique

Vous recevez une lettre de l'hôpital en ces termes :

«Vous êtes récemment venu dans notre hôpital pour un test de dépistage d'une maladie rare qui touche en France une personne sur 10 000. Nous sommes au regret de vous annoncer que ce test, efficace à 99 %, s'est révélé positif.»

Quelle est selon vous la probabilité que vous soyez réellement malade?

Sur 10 000 personnes ayant passé le test à l'hôpital, il y a en a une en moyenne qui est atteinte par la maladie, pour qui le test aura 99 % de chances d'être positif, et qui recevra très probablement cette lettre.

Mais, puisque le test se trompe une fois sur 100, il se révélera (à tort) positif pour un certain de personnes parmi les 9 999 personnes non touchées par la maladie qui recevront la même lettre. Il y a 101 lettres envoyées pour un seul malade.

Celui qui reçoit la lettre a au maximum 1 % de risque d'être malade.

La réponse est « probabilité de 1 % ».

1 2 3 4 5 6 7

Mots croisés

Horizontalement

- I. Surplus militaires.
- II. Maîtresses femmes.
- III. Ne manquent pas d'oxygène !
- IV. Entrées en adolescence.
- V. Ferons des déductions.
- VI. Pas en odeur de sainteté.
- VII. Fis du galon.

Verticalement

1. Compte rendu.
2. Donner l'alerte.
3. Défense d'entrée.
4. Bien introduits.
5. Éliminerons.
6. Étalent n'importe comment.
7. Vous avez 7 secondes pour trouver !

I	R	A	B	I	O	T	S
II	A	M	A	N	T	E	S
III	P	E	R	S	E	L	S
IV	P	U	B	E	R	E	S
V	O	T	E	R	O	N	S
VI	R	E	L	E	N	T	S
VII	T	R	E	S	S	A	S

Mots cryptés

Chaque lettre vaut un certain nombre de points, et la valeur d'un mot est obtenue en faisant la somme des valeurs des lettres qui le forment.

- Le mot BALLE vaut 22 points.
 Le mot BILLE vaut 25 points.
 Le mot BILE vaut 22 points.
 Le mot ABEILLE vaut 34 points.

Saurez-vous trouver la valeur du mot AILEE ?

La réponse est « Entre les mots BALLE et BILLE, une seule lettre diffère, on en déduit la valeur de la lettre I qui vaut trois points de plus que la lettre A. La comparaison des mots BILLE et BILE permet de dire que la lettre L vaut 3 points.

ABEILLE c'est BILLE plus E plus A. En conséquence, la somme des valeurs des lettres E et A est égale à 34-25 points soit 9 points.

ABEILLE c'est BALLE plus E plus I donc la somme des valeurs des lettres E et I est égale à 34-22 soit 12 points.

Pour le mot AILEE c'est A + I + L + E + E soit (E + A) + (E + I) + 3 soit 9 + 12 + 3 ce qui fait un total de 24 points.

Chiffres manquants

Les 10 premiers chiffres n'apparaissent qu'une seule fois dans cette multiplication. Retrouvez leur emplacement.

$$\begin{array}{r}
 5694 \\
 \times \quad 3 \\
 \hline
 17082
 \end{array}$$

Logique

Ce matin-là, comme chaque jour, Roland arrive au bureau sans avoir déjeuné.

Il demande à Céline, sa secrétaire, de lui faire un café.

Alors qu'elle prépare la boisson de son chef, Céline fait tomber malencontreusement une de ses boucles d'oreilles dans la tasse.

Bien que la tasse contienne déjà du café, Céline retire sa boucle d'oreille parfaitement sèche.

Comment est-ce possible ?

La réponse est « Céline prépare du café en poudre et n'a pas encore versé l'eau quand sa boucle tombe dans la tasse. »

Trioglas
 DEPUIS 1970

HIRONNERIE
 VITRERIE GÉNÉRALE VÉRANDAS
 MENUISERIE ALUMINIUM
 MENUISERIE PVC
 VOILETS ROULANTS STORES
 INTÉRIEURS & EXTÉRIEURS

Z.I. de Cuiry - Rue Denis Papin
 45500 GIEN

Tél. : 02 38 67 33 10
 Fax : 02 38 38 26 27
 ste.trioglas@wanadoo.fr
 www.entreprise-trioglas.com

"Côté Baies"
 LE RÉSEAU D'ENTREPRISES DE VOTRE RÉGION



VENTE D'ASPERGES

Ferme de la Bussière
710 lieu dit Bussière 45500 St Brisson / Loire

06 63 98 58 18

Chloé Bauduin



VENTE DE POMMES DE TERRE À LA FERME



729 route de Gien 45500 Nevoy

06 73 97 79 57

Romain Grave



Le partenaire
de votre
COMMUNICATION



Imprimerie Giennoise

ETUDE DE PROJET • STUDIO GRAPHIQUE
IMPRESSION MULTI-SUPPORTS
COMMUNICATION DIGITALE • DIFFUSION

02 38 67 26 25

ZI Av. des Montoires 45500 GIEN
devis@imprimerie-giennoise.fr

